

La tripartite : nouvelle étape dans l'application de mesures contre les travailleurs

- Actualité politique nationale -

Publication date: lundi 13 juin 2016

Description:

En fait nous entrons dans une nouvelle étape du processus engagé au début des années 80 par :

- la restructuration des entreprises industrielles publiques,
- la caporalisation du syndicat en écartant les éléments les plus combatifs,
- l'utilisation de l'islam à des fins réactionnaires en sous-traitant ce service aux imams les plus réactionnaires du Moyen Orient, El Ghazali et compagnie,
- les réformes de Hamrouche,

La tripartite : nouvelle étape dans l'application de mesures contre les travailleurs

- puis la période du terrorisme qui a permis aux forces de la bourgeoisie de procéder sans gêne à la destruction du secteur étatique pour établir son assise de manière confortable.

Avec l'arrivée de Bouteflika au pouvoir en 1999, le processus a visé à réaliser une entente entre les différentes forces de la bourgeoisie qui ont contribué chacune selon son rôle à la remise en cause du choix idéologique de la voie non capitaliste de développement fait par le peuple à l'indépendance du pays.

AR

13.06.16

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

La dernière tripartite, patronat, syndicat UGTA du régime, gouvernement, s'est réunie pour étudier le prétendu « nouveau modèle économique » concocté par le premier ministre pour faire face à la chute des recettes pétrolières. Les décisions prises ne commencent à être divulguées que selon un dosage calculé de façon à ne pas effrayer les travailleurs et les couches populaires démunies.

En fait nous entrons dans une nouvelle étape du processus engagé au début des années 80 par la restructuration des entreprises industrielles publiques, la caporalisation du syndicat en écartant les éléments les plus combatifs, l'utilisation de l'islam à des fins réactionnaires en sous-traitant ce service aux imams les plus réactionnaires du Moyen Orient, El Ghazali et compagnie, les réformes de Hamrouche, la période du terrorisme qui a permis aux forces de la bourgeoisie de procéder sans gêne à la destruction du secteur étatique pour établir son assise de manière confortable. Avec l'arrivée de Bouteflika au pouvoir en 1999, le processus a visé à réaliser une entente entre les différentes forces de la bourgeoisie qui ont contribué chacune selon son rôle à la remise en cause du choix idéologique de la voie non capitaliste de développement fait par le peuple à l'indépendance du pays.

Après l'opération de concordes qui a permis de laver de leurs crimes les forces chargées du sale travail, on entame une succession de tripartites pour poursuivre et consolider les positions acquises par la bourgeoisie.

Les annonces de Sellal

Il a qualifié avec un incroyable culot d' « acte de justice » la mesure concernant la retraite. Elle permettrait à l'en croire de « garantir la pérennité de la Caisse Nationale de Retraite » !.

Cette mesure abroge la loi existante qui permet au travailleur de prendre sa retraite après 32 années de cotisation quel que soit son âge. Le gouvernement a décidé que le travailleur ne pourra pas partir en retraite avant l'âge de 60 ans même s'il a travaillé plus de 32 ans. Ainsi les travailleurs qui exercent des métiers manuels souvent dans des conditions de pénibilité et d'insalubrité extrêmes et qui ont entamé leur vie professionnelle à 18 ans ou 20 ans travailleront dans leur majorité 40 ans ou 42 si ce n'est 44 pour certains et cotiser autant d'année sans effet sur le montant de leur pension de retraite. Il se trouve que ceux-là, dans leur grande totalité, travaillent dans le secteur public. Qualifier ça de justice sociale est une insulte aux sacrifices de ces travailleurs alors que plusieurs milliers de députés, de ministres jouissent de retraite à vie, que les hauts fonctionnaires de l'Etat nommés par décret ont eu et ont le droit de prendre après seulement 20 ans de service une retraite à 100% payée par le Trésor public. Alors qu'ils se sont recyclés en grande majorité dans les secteurs des affaires où ils continuent de se sucrer sur le dos du peuple et des travailleurs en particulier.

La véritable justice sociale serait de forcer les patrons privés à déclarer les 3 000 000 de travailleurs qu'ils exploitent, de supprimer les salaires que ces députés touchent à vie alors qu'ils n'ont rien apporté au pays et encore moins à l'économie nationales, d'éliminer la faune de profiteurs qui usurpent le titre de moujahid, d'interdire le recrutement systématique des cadres qui partent en retraite qui sont payés par l'entreprise et par la CNR.

Bien sûr ceci n'est pas à l'ordre du jour au programme du gouvernement et il ne le sera jamais avec ce régime. Le seul modèle économique qu'il prône est dicté par le groupe d'intérêts qu'il représente.

Dans tous les cas il est loin de représenter les intérêts des travailleurs de la SNVI qui ont déclaré leur opposition aux

décisions prises par la tripartite et ils ont pleinement raison.

Cette opposition va certainement s'élargir à d'autres zones industrielles afin de bloquer la décision du gouvernement et surtout prévenir les décisions à venir dans le cadre de l'application la nouvelle législation en étude et dont le ministre du travail affirme qu'elle sera conforme à la « mondialisation », c'est-à-dire au diktat des exploiters locaux et étrangers pour hausser sans frein leurs profits.

AR

13.06.16